

Commission des Sports du  
**PARLEMENT**  
DE LA  
**COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

Session 2015–2016

---

21 MARS 2016

---

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**  
SÉANCE DU LUNDI 21 MARS 2016 (APRÈS-MIDI)

---

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1</b>	<b>Questions orales (Article 81 du règlement)</b>	<b>3</b>
1.1	Question de M. Yves Evrard à M. René Collin, ministre des Sports, intitulée «Développement de l'opération "Points jaunes"» .....	3
1.2	Question de M. Yves Evrard à M. René Collin, ministre des Sports, intitulée «Sport comme vecteur d'intégration».....	3
<b>2</b>	<b>Ordre des travaux</b>	<b>5</b>

**Présidence de M. Patrick Prévot.**

– *L'heure des questions et interpellations commence à 18 h 05.*

**M. le président.** – Mesdames, Messieurs, nous entamons l'heure des questions et interpellations.

**1 Questions orales (Article 81 du règlement)**

**1.1 Question de M. Yves Evrard à M. René Collin, ministre des Sports, intitulée «Développement de l'opération "Points jaunes"»**

**M. Yves Evrard (MR).** – Ce 18 février dernier, lors du salon des parlementaires, vous avez annoncé l'opération «Points jaunes» pour le vélo, en référence aux Points verts ADEPS dédiés à la marche.

La Fédération francophone belge de cyclo-tourisme et de VTT en Luxembourg a collaboré très efficacement avec votre administration. Cette fédération a répondu à l'appel que vous aviez lancé et a proposé près de 350 parcours répartis en 150 journées «Points jaunes» via 120 clubs adhérents. Cette fédération proactive offre la possibilité de devenir membre d'un jour afin de bénéficier notamment de l'assurance du club.

Les informations actuellement disponibles sur le site de l'ADEPS ne sont pas exhaustives. Vous annonciez que le dossier explicatif permettant à un club d'organiser une manifestation serait complet sur le site en mai. Quel est le calendrier précis de l'administration pour mettre en ligne ce vade-mecum reprenant les modalités de l'opération «Points jaunes»? Cette opération va-t-elle s'organiser sur les mêmes bases que les points verts?

Comme pour les points verts, les activités doivent-elles être prévues au moins neuf mois à l'avance afin de figurer dans le calendrier? L'administration et le site internet seront-ils prêts pour les activités prévues en 2017?

M. Lecerf a évoqué un cadre relatif à la sécurité. Avez-vous défini des mesures de sécurité? Les assurances sont-elles prises en charge par l'ADEPS?

Le matériel de balisage est-il déjà disponible pour les points jaunes inscrits en 2016?

**M. René Collin,** ministre des Sports. – La Fédération francophone belge de cyclotourisme (FFBC) rassemblant des clubs issus des quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles est forte de quelque 8 000 membres, avec un objectif avoué d'arriver à 10 000 sympathisants d'ici quelques années.

On ne peut en effet calquer l'organisation d'une randonnée vélo sur une marche. Les parcours, les distances, les conditions de sécurité ne sont pas les mêmes. Un cahier des charges plus précis est en cours d'élaboration, en regroupant à la fois les prescrits spécifiques de la FFBC et de l'ADEPS. Toutefois, mon souhait est bien évidemment de mettre en place un cadre aussi simple que possible.

Au niveau des assurances, les randonneurs sont protégés par l'assurance de la FFBC. D'ailleurs, une partie du montant réglé au départ de la randonnée sert justement au financement de la prime. Si d'aventure, un cyclo plus régulier le souhaite, il pourra s'affilier directement à la FFBC ou à la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles (FCWB) et bénéficier ainsi d'une assurance complémentaire à sa responsabilité civile en devenant membre de l'une de ces fédérations.

Le balisage est pris en charge cette année par la FFBC. L'ADEPS prendra la relève dès que la partie administrative du projet sera clôturée. Cette opération que j'ai voulu lancer dès cette année 2016, année thématique du tourisme, a vocation à s'inscrire dans la durée et à ne pas être limitée à cette seule année du vélo. L'ADEPS pilotera donc cette dynamique comme elle le fait avec talent pour les Points verts depuis de si nombreuses années. Notez également que la FFBC ne sera pas le seul opérateur qui organisera des Points jaunes; des communes, des associations, des clubs seront également en mesure de faire labelliser «Points jaunes» leurs projets, si toutefois ils entrent dans les limites du cahier des charges défini. Nous sommes en train de mettre un point final à ce projet.

C'est une démarche que j'ai voulu inscrire comme prioritaire dans le futur contrat d'administration devant lier le gouvernement et le ministère.

**M. Yves Evrard (MR).** – Je vous remercie pour cette réponse exhaustive. J'imagine que le cahier des charges est établi en collaboration et en concertation avec les différents opérateurs. Nous en prendrons connaissance avec intérêt.

**1.2 Question de M. Yves Evrard à M. René Collin, ministre des Sports, intitulée «Sport comme vecteur d'intégration»**

**M. Yves Evrard (MR).** – La crise des migrants à laquelle nous devons faire face est d'une ampleur sans précédent. Même si des pays mettent en place des dispositifs, il y a fort à parier qu'elle va durer.

À l'heure actuelle, nos centres d'accueil, qui comptent 35 000 places, sont presque complets. Des initiatives se mettent en place pour permettre aux personnes hébergées de s'intégrer au mieux

dans notre société et d'en comprendre les valeurs. Un encadrement est prévu pour l'apprentissage des langues, le suivi médical et, de manière plus symbolique et hétérogène, une offre sportive plus ou moins discrète.

Le sport permet sans aucun doute d'améliorer l'intégration de ces personnes à nos tissus associatifs. Il permet en outre de canaliser les énergies, dans des centres où des tensions surviennent entre les communautés et où les demandeurs vont séjourner durant au moins six mois.

Dans le milieu sportif, plusieurs initiatives en faveur des réfugiés ont vu le jour. Des grands clubs de football ont notamment organisé une récolte de fonds et de dons à destination des associations caritatives ou offert des places gratuites. Des supporters ont confectionné des *tifos* pour sensibiliser l'opinion publique.

Le Comité international olympique a décidé de permettre à une équipe de réfugiés de participer aux JO de 2016. Selon son président, cette délégation comprendra des athlètes de haut niveau et pourrait compter entre cinq à dix personnes.

Quelles mesures souhaitez-vous mettre en œuvre pour faire face à cette situation?

Que pouvez-vous faire dans les centres d'accueil en ce qui concerne l'infrastructure et l'encadrement des activités sportives?

Comment pouvez-vous faciliter l'intégration des réfugiés sportifs reconnus dans leur pays d'origine afin de leur permettre de pratiquer leur sport et éventuellement de participer à certains championnats?

Existe-t-il des disciplines qui le permettent? Avez-vous des contacts avec les fédérations à ce propos?

Avez-vous des contacts avec vos collègues en charge de la politique des migrants pour envisager le sport comme un vecteur d'intégration à part entière?

**M. René Collin**, ministre des Sports. – Tout d'abord, je tiens à saluer les différentes initiatives prises en la matière.

Le sport est un acteur transversal puisqu'il concerne entre autres la mobilité, l'économie, l'emploi ou le bien-être. C'est pourquoi j'ai lancé, en 2015, un appel à projets intitulé «Sport & Intégration».

Au terme d'une analyse approfondie, 49 projets se sont réparti 70 750 euros, les subventions allant de 500 à 2 500 euros. Ces dossiers regroupent des domaines d'activités et des sports très variés, allant de l'équitation au hockey, en passant par le football, la natation ou la boxe.

Lorsque tous les rapports d'activités me seront parvenus, je disposerai d'une vue globale des actions entreprises et par conséquent de leurs résultats concrets sur le terrain. Sur cette base,

j'établirai alors un vade-mecum de conseils à destination du mouvement sportif afin d'appréhender au mieux les questions de l'intégration à travers le sport.

Je rappelle également que plus de deux mille personnes suivent chaque année, depuis 2012, des cours d'entraîneur. Ces formations contiennent des modules spécifiques liés aux questions et au dialogue multiculturels afin de permettre à nos entraîneurs, toutes disciplines confondues, de disposer des clés nécessaires dans leur travail quotidien.

En outre, je vous informe que le Comité olympique et interfédéral belge, prenant exemple sur mon appel à projets «Sport & Intégration», a débloqué un montant important permettant à tous les centres d'accueil belges d'acquérir du matériel sportif.

En étroite collaboration avec l'Administration générale du Sport, j'ai permis aux réfugiés du centre de la Croix-Rouge d'Arlon d'utiliser les infrastructures sportives du centre ADEPS l'Hydrion. Cette mise à disposition n'entrave en rien les habitudes de fonctionnement de ce centre.

Cette mise à disposition nous a notamment permis de remarquer les différences de pratique en fonction de l'origine des migrants. En effet, les Africains ont une attirance quasi exclusive pour le football tandis que les personnes du Moyen et du Proche-Orient sont plus passionnées par la course à pied. En outre, ce centre de la Croix-Rouge a récemment lancé une compétition interne de tennis de table qui recueille un franc succès auprès des migrants.

À l'époque de l'afflux massif des migrants, j'avais déjà sondé mon administration pour connaître nos capacités et nos disponibilités. Il apparaît plus concret de se baser au cas par cas sur la réalité des centres d'accueil existants afin de déterminer une solution pratique compatible avec les objectifs de tout un chacun. En effet, un centre n'est pas l'autre, les différences tenant à sa localisation, à son public ou à l'intérêt du personnel encadrant pour l'utilisation du sport au travers de ses actions. Néanmoins, ma porte est ouverte aux organisateurs qui ont un projet précis.

Pour conclure, je tiens à souligner que le sport ne peut bien entendu répondre seul à cette thématique ô combien importante et d'actualité: l'accès à l'emploi, la connaissance des langues, le parcours scolaire et bien d'autres domaines permettront d'améliorer le quotidien de ces personnes. Mais, vous l'avez entendu, le sport doit assumer son rôle et il veut vraiment le faire.

**M. Yves Evrard (MR)**. – Développer des synergies avec les centres sportifs est une belle initiative. En effet, dans les heures pleines de la journée, ceux-ci sont parfois peu utilisés. L'outil existe et je ne peux donc que vous encourager à

continuer à travailler dans cette voie, y compris en matière d'encadrement grâce à des formateurs de l'ADEPS, par exemple.

Il conviendrait également de voir s'il n'y a pas des synergies à trouver au niveau des écoles. De même, il faut continuer à fournir des efforts pour permettre à ces gens, une fois intégrés et reconnus sur notre territoire, de s'affilier aux différents clubs dans un cadre légal et sûr, notamment en matière d'assurances, et participer ainsi véritablement à la vie associative.

## 2 Ordre des travaux

**M. le président.** – Les questions orales à

M. René Collin, ministre des Sports, de M. Patrick Lecerf, intitulée «Football amateur et argent», de M. Gilles Mouyard, intitulée «Difficultés rencontrées par les clubs sportifs amateurs», de M. François Desquesnes, intitulée «Banff festival», de M. André-Pierre Puget, intitulées «Action Génération AWBB 2.0», «Sensibilisation aux produits dopants» et «État du foot wallon», de Mme Mathilde Vandorpe, intitulée «Colloque de l'ADISEPUL», et de M. Patrick Prévot, intitulée «Financement participatif des sportifs», sont retirées.

**M. le président.** – Voilà qui clôt l'heure des questions et interpellations.

– *L'heure des questions et interpellations se termine à 18 h 25.*